

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# Brossard obtient une subvention pour veiller à la sécurité des usagers de la route

**Brossard, mercredi 15 mai 2024** — Lors de la séance du conseil municipal du 14 mai, les membres du conseil ont voté en faveur d'autoriser la signature d'une convention de subvention avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Celle-ci s'élève à 1 876 114 \$ et provient des excédents financiers liés au projet pilote de coopération municipale (PPCM), par le biais du Fonds de la sécurité routière.

« Au cours de la dernière année, Brossard a démontré à quel point la sécurité routière est un enjeu prioritaire. Les investissements réalisés durant les derniers mois traduisent notre volonté de créer un environnement plus sûr et plus respectueux pour tous les usagers de la route. Le travail est loin d'être terminé et c'est pourquoi nous sommes ravis de pouvoir compter sur la subvention découlant du PPCM. Celle-ci nous permettra de poursuivre notre engagement en bonifiant nos interventions sur le territoire afin de rendre nos milieux de vie encore plus sécuritaires », a déclaré Doreen Assaad, mairesse.

Le conseiller municipal et président du comité de mobilité durable, Patrick Langlois, a également salué l'obtention de cette subvention : « L'an dernier, on s'est donné comme objectif de faire réfléchir les automobilistes à leur comportement et à leur vitesse de transit avec une première campagne de communication. Nous entamerons justement une seconde phase à cette campagne dès ce printemps. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur des ressources financières supplémentaires qui nous permettront de déployer encore plus de moyens pour veiller à la sécurité de tous. »

### À propos du PPCM

Lancé en 2015, le PPCM consistait à déployer 21 radars photo dans les villes et agglomérations les plus importantes, c'est-à-dire sur les réseaux routiers gérés par les villes de Montréal, de Gatineau et de Laval ainsi que par les agglomérations de Longueuil et de Québec. Le projet pilote prévoit le partage des excédents financiers entre les municipalités et le réinvestissement des sommes dans l'aménagement de mesures de sécurité sur son réseau.

**Bas de vignette :** La Ville de Brossard recevra une subvention de 1 876 114 \$ provenant des excédents financiers liés au projet pilote de coopération municipale (PPCM). La somme sera utilisée pour réaliser des mesures de sécurité routière sur le territoire de la ville.

– 30 –

#### DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél. : 263 999-4601

[brossard.ca](http://brossard.ca)

 **brossard**